

REPUBLIQUE DU CONGO

=====
MINISTERE DU TRAVAIL DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

=====
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

=====
DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

Decret n° 96-464 DU 23 AOÛT 1996
MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV
portant inscription au titre de l'année
1995 de certains Ingénieurs d'Agriculture
des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des Services Techniques (Agri-
culture); en tête: BAHA KOULA Auguste.

=====
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/isas:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut com-
mun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Tech-
niques ;

D.G.B

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 règlementant
l'avancement des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant sus-
pension des effets financiers à la suite d'une titularisation,
d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation
administrative ou de toute autre promotion ;

(/u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

D.G.C.F.

(/u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomina-
tion des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 95/032 du 02 Février 1995 portant organi-
sation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;

(/u la Lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ;

(/u le Procès-verbal de la Commission Administrative Pari-
taire d'avancement réunie à Brazzaville, le 07 Juin 1996.

D E C R E T - E :

.../...

Article 1er: Sont inscrits au tableau d'avancement à deux (2) ans au titre de l'année 1995 pour le 1er échelon du grade supérieur, certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Tech- (Agriculture) dont les noms et prénoms suivent:

Ingénieurs d'Ag

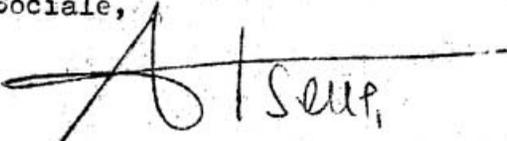
- BAHAKOULA Auguste Brazzaville.
- MANKENE Bernard Brazzaville.
- ELEMBA Norbert Brazzaville.
- NGANKOUBI Prosper Brazzaville.

Article 2: Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 23 Août 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Par le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,


Professeur Anaclet TSOMAMBET-


Général Jacques Joâchim YHOMBY-OPANGO.-
Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la Pêche,


Luc Daniel ADAMO MATETA;-



Jean Prosper K O Y O.-

- AMPLIATIONS:
- JORC ----- 1
 - SGG/EC ----- 1
 - DGFP/DGCA ----- 2
 - DGB ----- 1
 - DGCF ----- 1
 - MAE/DAAFJP/DOS ----- 12
 - BST/STAT/DGCA ----- 3
 - CRF ----- 1
 - ARCHIVES ----- 1
 - INTERESSES ----- 4/27.- 